



Séance ordinaire du conseil de la Ville du 24 mai 2022 à 19 h

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Aucun

2. RÉFLEXION

2.1 Lecture de la réflexion

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 mai 2022

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance

6. DIRECTION GÉNÉRALE

6.1 Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 17 mai 2022

7. FINANCES ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

7.1 Dépôt de la liste des dépenses autorisées et de la liste des paiements

7.2 Emprunt d'une somme de 950 000 \$ au fonds de roulement pour une période de 10 ans

7.3 Appropriation d'une somme de 60 000 \$ au surplus accumulé affecté « Maintien d'actifs » pour le financement du projet de la caserne rue Cockburn

7.4 Appropriation d'une somme de 3 530 000 \$ provenant de la réserve financière dédiée au réseau routier, à la mobilité durable et aux transports

7.5 Tonte de gazon - terrains sportifs
(Demande de prix no DR22-DDP-053)
Entreprise Paradis Pro au montant de 54 156,10 \$ (taxes incluses)

- 7.6 Approbation des critères de sélection -
Fourniture, livraison et gestion de vêtements pour les pompiers
(Demande de prix no DR22-DDP-056)
- 7.7 Déploiement d'un site de relève
(Demande de prix no DR22-DDP-058)
Compugen inc. au montant de 88 772,38 \$ (taxes incluses)
- 7.8 Approbation des critères de sélection - Développement d'un Intranet
(Appel d'offres no DR22-DDP-059)
- 7.9 Services professionnels - Contrôle qualitatif des matériaux par un laboratoire - rues
Charlemagne et Saint-Albert et le prolongement de l'aqueduc sur le boulevard Allard et les rues
Hamelin et de l'Île-aux-Noyers
(Demande de prix no DR22-DDP-019)
Englobe Corp. au montant de 73 580,55 \$ (taxes incluses)
- 7.10 Travaux de prolongement de réseau d'aqueduc sur le boulevard Allard et les rues Hamelin et de
l'Île-aux-Noyers
(Appel d'offres no DR22-PUB-023)
Les entreprises Delorme au montant de 1 741 154,55 \$ (taxes incluses)
- 7.11 Réaménagement des bureaux administratifs - caserne 1
(Appel d'offres no DR22-PUB-051)
Deshaies et Raymond inc. au montant de 151 192,13 \$ (taxes incluses)
- 7.12 Rejet des soumissions - Service de nettoyage et inspection télévisée des réseaux d'égout et des
regards par caméra conventionnelle et à téléobjectif
(Demande de prix no DR22-DDP-054)

8. CAPITAL HUMAIN

- 8.1 Dépôt de la liste d'embauches, de promotions et de mouvements de main-d'œuvre des employés
- 8.2 Création d'un poste permanent col blanc d'animateur au Service des arts, de la culture et de la
bibliothèque
- 8.3 Adoption du nouvel organigramme du Service des affaires juridiques et du greffe

9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 9.1 Retrait du domaine public du lot 6 497 608, soit une parcelle de terrain attenante à la rue de
Bruxelles

10. TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT SOCIAL

10.1 Aucun

11. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

11.1 Aucun

12. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.1 Lettre d'appui à La Piaule pour le Programme de financement des organismes communautaires de travail de rue en prévention de la criminalité

12.2 Signature d'une entente à intervenir avec le centre communautaire Saint-Pierre relativement à la tenue de la fête du Canada pour le 1er juillet 2022 pour un montant de 2 000 \$ (CV22-3198)

12.3 Signature d'une entente de service à intervenir avec le Centre communautaire de loisirs Claude-Nault relativement à l'animation du parc de planches à roulettes au parc Boisbriand pour la période du 9 mai au 10 octobre 2022 pour un montant de 10 792 \$ (CV22-3185)

12.4 Signature d'une entente à intervenir avec la Maison des Jeunes de Drummondville relativement à l'animation et la surveillance du parc de planches à roulettes Skate Plaza pour la période du 9 mai au 10 octobre 2022 pour un montant de 15 792 \$ (CV22-3559)

13. ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

13.1 Aucun

14. DÉVELOPPEMENT ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

14.1 Aucun

15. INGÉNIERIE ET ENVIRONNEMENT

15.1 Signature d'une convention de subvention à intervenir avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM) dans le cadre du Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM)

16. TRAVAUX PUBLICS

16.1 Aucun

17. URBANISME

17.1 Demandes de dérogation mineure

- 17.1.1 Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 198 de la rue du Sémillon
Abroger la bande de terrain qui doit être conservée à l'état naturel - Favorable
- 17.1.2 Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 202 de la rue du Sémillon
Abroger la bande de terrain qui doit être conservée à l'état naturel - Favorable
- 17.1.3 Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 980 de la rue Monfette
Réduire la distance à respecter entre un escalier extérieur ouvert donnant accès au rez-de-chaussée et une ligne de terrain - Favorable
- 17.1.4 Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 2070 de la rue Fradet
Réduire la distance à respecter entre une construction accessoire de type garage privé isolé et un bâtiment principal - Favorable
- 17.1.5 Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 4295 du chemin Tourville
Augmenter la largeur de la construction accessoire de type garage privé intégré par rapport à la largeur totale de la façade principale (Bâtiment principal et construction accessoire) - Favorable
- 17.1.6 Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 27 de la rue de la Marina
Autoriser certaines dérogations touchant le bâtiment principal, soit d'augmenter la marge avant et augmenter la hauteur, ainsi qu'à des constructions accessoires, soit d'autoriser la construction d'une véranda et d'un escalier extérieur ouvert et augmenter la superficie du garage - Favorable
- 17.1.7 Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 1180 de la rue Rocheleau
Réduire la marge latérale et la marge latérale totale applicable à l'agrandissement projeté du bâtiment accessoire - Favorable
- 17.1.8 Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 870 de la rue Victorin
Augmenter la largeur maximale d'une entrée charretière - Favorable
- 17.1.9 Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 184 de la 16e Avenue
Réduire la marge latérale minimale applicable au bâtiment principal - Favorable
- 17.1.10 Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 505 de la rue Celanese
Réduire la distance minimale à respecter entre une construction accessoire de type « terrasse » et toute ligne avant - Favorable

17.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

17.2.1 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (Recommandations positives - C.C.U. du 11 mai 2022)

CCU Résolution	Adresse	Objet de la demande
22.05.03	2677, rue Saint-Pierre	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment
22.05.04	46, rue Mathieu	Rénovation extérieure du bâtiment
22.05.05	25, avenue des Frères	Rénovation extérieure du bâtiment
22.05.06	1050, boulevard Mercure	Rénovation extérieure du bâtiment
22.05.07	3625, rue Georges-Couture	Aménagement de terrain (ajout d'une terrasse)
22.05.08	481-485, rue Heriot	Rénovation extérieure du bâtiment
22.05.09	561-565, rue Brock	Rénovation extérieure du bâtiment
22.05.10	1038, boulevard René-Lévesque	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment
22.05.11	912, rue Saint-Pierre	Rénovation extérieure du bâtiment
22.05.12	167, rue Marchand	Rénovation extérieure du bâtiment (condition) Aménagement de terrain
22.05.13	2725, rue Thérèse-Casgrain	Nouvelle enseigne détachée du bâtiment
22.05.14	198, rue Heriot	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment

17.3 Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

17.3.1 Adoption du premier projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser une maison des jeunes au 1090 du boulevard Saint-Charles - Consultation publique

- 17.3.2 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à permettre la construction d'une habitation multifamiliale de 40 logements au 1075 de la rue des Tours
- 17.3.3 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à réduire la marge latérale minimale du bâtiment principal existant et la distance minimale entre une véranda 3 saisons existante et la ligne latérale de terrain au 2435 de la rue de la Commune
- 17.3.4 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser la construction d'un bâtiment industriel qui accueillera une entreprise spécialisée dans la transformation de métal (ferblanterie) au 4800 du boulevard Saint-Joseph
- 17.3.5 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à permettre un projet immobilier intégré composé d'une habitation multifamiliale de 6 logements et de 2 habitations multifamiliales de 12 logements au 4105 du boulevard Saint-Joseph

17.4 Divers

- 17.4.1 Aucun

17.5 Règlements d'urbanisme

17.5.1 Avis de motion

- 17.5.1.1 Avis de motion du règlement no RV22-5436 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage visant certaines zones à proximité du site de gestion des matières résiduelles et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet d'abroger les restrictions relatives aux usages sensibles situés dans le périmètre de 300 mètres du site de gestion des matières résiduelles

17.5.2 Adoption de projets de règlements - Consultation publique

- 17.5.2.1 Adoption du projet de règlement no RV22-5436 (certaines zones situées à proximité du site de gestion des matières résiduelles)

17.5.3 Adoption de seconds projets de règlements

- 17.5.3.1 Adoption du second projet de règlement no RV22-5424-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser l'implantation du Centre communautaire de loisirs Claude-Nault sur le site du parc Boisbriand-Central
- 17.5.3.2 Adoption du second projet de règlement no RV22-5425-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser l'implantation d'un nouveau commerce de nettoyage et de rénovation après sinistre à l'intérieur de la zone commerciale C-109 délimitée approximativement par le boulevard Saint-Joseph Ouest, par les rues Poulin et Gisèle et par l'arrière-lot des terrains donnant vers les rues Genest, Barrière et place des Quatre

17.5.4 Adoption de règlements

- 17.5.4.1 Adoption du règlement no RV22-5420-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser les triplex dans la zone d'habitation H-519, soit dans le secteur délimité par les rues Saint-Alfred, Ringuet, Surprenant et Notre-Dame

18. AUTRES RÈGLEMENTS

18.1 Avis de motion et dépôt de projets de règlement

- 18.1.1 Avis de motion du règlement no RV22-5431 modifiant le règlement no 3500 et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet principalement de permettre la consommation d'alcool dans certains parcs de la municipalité et à certaines conditions

18.2 Adoption de règlements

- 18.2.1 Adoption du règlement no RV22-5416 modifiant le règlement 3500 afin d'amender certaines dispositions du Titre VII de l'environnement
- 18.2.2 Adoption du règlement no RV22-5426 afin de modifier le règlement no 3322 et ses amendements autorisant certains employés municipaux à délivrer des constats d'infraction
- 18.2.3 Adoption du règlement no RV22-5430 décrétant l'augmentation du fonds de roulement à partir du surplus accumulé non affecté

18.3 Dépôt de certificat relatif au règlement

- 18.3.1 Aucun

18.4 Dépôt de certificat relatif à une résolution

- 18.4.1 Dépôt d'un certificat et abandon des procédures relatives au second projet de résolution no 0443/04/22 concernant le PPCMOI du 2375 du boulevard Mercure

18.5 Divers

- 18.5.1 Aucun

19. INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Condoléances :

Madame la mairesse, au nom de ses collègues et des employés municipaux de la Ville de Drummondville, offre de sincères condoléances :

- à monsieur Francis Beaudoin, technicien en informatique-réseautique au Service des technologies de l'information, Division infrastructure-réseautique, à la suite du décès de sa conjointe, madame Stéphanie Marcotte, et également à madame Joceline Marcotte, adjointe administrative à la Direction générale, qui était la tante de madame Marcotte.

Journée de l'environnement à Drummondville, le samedi 28 mai (Mme Sarah Saint-Cyr Lanoie)

Programme d'excellence en biodiversité du Réseau Environnement (Mme Sarah Saint-Cyr Lanoie)

Fête des voisins (Mme Isabelle Duchesne)

Course des Chênes-toi ! (Mme Catherine Lassonde)

Budget participatif – étape du développement des projets (Mme Stéphanie Lacoste)

20. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES AFFAIRES MUNICIPALES DE DRUMMONDVILLE

21. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 6 juin 2022

22. LEVÉE DE LA SÉANCE